

surtout remarquer Adrien de Valois, le célèbre géographe d'Anville, feu M. Walkenaër, et enfin M. d'Aigueperse, de Lyon. Justement embarrassés de la contradiction qui existait entre nos deux documents, dont l'un place la station de *Lunna* aux deux tiers de la distance de Lyon à Mâcon, à partir du point de départ, et l'autre vers le milieu de cette même distance, mais un peu plus près de Mâcon, tous ces savants, dans la recherche de l'emplacement de *Lunna*, ont généralement adopté la leçon fournie par l'*Itinéraire d'Antonin*, et rejeté celle de la *Table théodosienne*. Les motifs de cette préférence paraissent avoir été que l'*Itinéraire* avait fixé la position de la station d'*Assa Paulini* (Anse); tandis que la *Table de Peutinger* l'avait complètement omise, ce qui semblait une preuve de l'inexactitude de ce dernier document (1). Aussi ces géographes se sont-ils généralement efforcés de rechercher l'emplacement de *Lunna* sur les points qui pouvaient le mieux concorder avec les distances détaillées fournies par l'*Itinéraire*. Dans un premier travail, d'Anville a adopté la position de Belleville, et plus tard celle de Lanié. Feu M. Walkenaër a préféré celle de Saint-Jean-d'Ardière. Enfin, M. d'Aigueperse, aux savantes recherches duquel nous reconnaissions devoir notre initiation à ces matières, est venu en dernier lieu jeter la plus vive lumière sur cette question obscure et depuis si long-temps controversée. Après avoir déblayé le terrain de la discussion, et fait justice de toutes les

(1) Peut-être faudrait-il dire qu'au IV^e siècle, époque où paraît avoir été dressée la *Table théodosienne*, les journées de marche plus longues avaient nécessité, pour le mouvement des légions, la suppression d'*Assa Paulini* comme lieu de station trop rapproché de *Lugdunum*, et l'adoption, entre cette ville et Mâcon, d'une seule étape au lieu de deux qui existaient au II^e siècle, époque présumée de la rédaction de l'*Itinéraire d'Antonin*. Mais on sent combien est conjecturale cette explication, que nous ne donnons que dans un but de conciliation entre les deux documents dont nous venons de parler.